



ÉCRITURE CURSIVE ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES

Principes de l'évaluation des acquis à l'école maternelle

Le suivi des acquis doit permettre d'objectiver les progrès réalisés par chaque élève pour donner à voir son évolution et ses réussites.

L'évaluation s'appuie principalement sur l'observation attentive des élèves en situation d'apprentissage dans la classe. Elle est directe et régulière sans empiéter sur le temps d'enseignement. Dans le quotidien de la classe, le professeur prélève et garde trace des indices et informations des progrès et des acquis de chacun des élèves.

Compte tenu des écarts de maturité importants à cet âge et au sein d'une même classe, les éléments significatifs repérés ne concernent pas tous les élèves au même moment et dans tous les domaines d'apprentissage en même temps. A l'école maternelle, chaque élève progresse à un rythme différent.

Évaluer les progrès des élèves : écriture cursive

L'observation – évaluation des apprentissages des élèves est mise en œuvre :

- en amont de la séquence, pour apprécier les besoins de différenciation et établir des groupes de compétence ;
- pendant la séquence, pour suivre les apprentissages et réguler l'enseignement ;
- après la séquence, pour évaluer les progrès au regard des objectifs généraux de l'activité.

En préparant sa séquence, l'enseignant identifie des éléments observables sur lesquels appuyer l'évaluation des apprentissages des élèves tout au long de la séquence. Ces observables renvoient aux critères de réussite de la séquence et des séances.

- **Éléments à observer pour différencier en amont de la séance**

La capacité des élèves à :

- écrire en capitales d'imprimerie ;
- tenir un crayon ;
- reconnaître les lettres de l'alphabet ;
- connaître les lettres dans les trois écritures ;
- se repérer dans un espace graphique ;
- suivre le sens de l'écriture et de la lecture.

- **Éléments à observer pour le suivi des apprentissages et leur régulation, en lien avec l'objectif spécifique de chaque séquence**

La capacité des élèves à :

- reconnaître les lettres de l'alphabet travaillées dans les trois graphies ;
- être attentif et concentré ;
- se tenir correctement pour écrire ;
- contrôler son geste et coordonner œil/main ;
- écrire les lettres en écriture cursive en respectant les règles d'écriture ;
- enchaîner l'écriture d'au moins deux lettres en écriture cursive.

- **Éléments à observer à la fin de chaque séquence, en lien avec les objectifs généraux de l'écriture cursive, pour suivre les apprentissages et programmer les activités suivantes**
 - l'élève progresse avec lenteur ;
 - l'élève s'applique, mais a besoin de s'entraîner ;
 - l'élève s'applique et respecte les normes ;
 - l'élève est expert dans le geste cursif.

L'évaluation de fin de séquence de la compétence à écrire en cursive n'est entendue que comme provisoire, car les élèves de grande section se situent au début de cet apprentissage. Celui-ci sera poursuivi en cours préparatoire et en cours élémentaire 1^{re} année.

Les activités de transfert des acquis se font dans les essais d'écriture : tentatives d'encodage, de copie, de production de mots, de phrase.